



Déclaration FSU Emploi BFC au CSE BFC d'août 2024

L'emploi et le travail font-ils toujours partie des priorités du clan présidentiel ?



Alors que l'imbroglie politique est à son comble, que le gouvernement en place est démissionnaire depuis plus de 40 jours, son 1^{er} ministre démissionnaire a, au mépris semble-t-il de l'usage républicain qui veut qu'un gouvernement démissionnaire se borne à gérer les affaires courantes, décider d'envoyer des signaux pour le moins inquiétants quant à la volonté d'agir en priorité sur l'emploi et le travail. En effet, les lettres de cadrage diffusées aux différents ministères font apparaître une réduction des budgets de 600 millions d'euros dont notamment 200 millions sur les fonds alloués à la transformation de France Travail. Après le milliard d'euros déjà supprimés sur le budget 2024.

Tout cela n'augure pas forcément de lendemains qui chantent pour le personnel de France Travail que ce soit en termes de rémunérations, de déqualification notamment du métier de conseiller emploi ainsi que de conditions de travail.

Alors que l'expertise sur la politique sociale de l'établissement démontre que les départs en retraite qui touchent actuellement France Travail permettent de financer une NAO ambitieuse du fait de l'effet NORIA, les ponctions régulières de l'Etat sur les financements oblige FT à ponctionner dans ses réserves et impactent forcément les nécessaires augmentations salariales.

Quant aux impacts sur les qualifications et les conditions de travail, ces coupes sévères dans les budgets justifient l'usage de plus en plus débridé de l'Intelligence Artificielle en lieu et place de l'intelligence humaine. Déqualification (nous en reparlerons dans le point compétences 4.0), réduction des effectifs sans aucune réduction positive concomitante de la charge de travail, voilà ce à quoi le personnel de FT est d'ores et déjà confronté. Les signaux émis ce mois d'août ne vont certainement pas dans le sens d'une autre politique.

Plus que jamais, notre rôle au sein des instances du personnel de France Travail est bien d'informer les personnels de ces risques, de s'opposer et de proposer une autre politique.

Dijon, le 29 août 2024